

QUESTIONNAIRE — ÉTHIQUE, DÉONTOLOGIE, CITOYENNETÉ (FFTDA)

Source : [fftda.fr](https://www.fftda.fr/fr/394-ethique-deontologie-citoyennete.html) — Fédération > La déontologie > Éthique, Déontologie, Citoyenneté (https://www.fftda.fr/fr/394-ethique-deontologie-citoyennete.html)

N°	Question	Réponse A	Réponse B	Réponse C	Réponse D	Source
1	Quel est l'objectif général de la politique ministérielle en matière d'éthique et de déontologie dans le sport ?	Sanctionner les comportements violents lors des compétitions sportives	Provoquer une prise de conscience, faire évoluer les mentalités et les comportements en matière de prévention et de lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport	Former exclusivement les éducateurs sportifs aux règles anti-dopage	Contrôler l'honorabilité des dirigeants fédéraux et des clubs affiliés	fftda.fr/fr/394 – Introduction
2	Qui est concerné par l'objectif de prévention des incivilités et violences dans le sport ?	Uniquement les sportifs pratiquants et les arbitres	Uniquement les dirigeants et les éducateurs des clubs affiliés	Tous les acteurs du sport : sportifs pratiquants, dirigeants, éducateurs, formateurs, parents et supporters	Uniquement les sportifs de haut niveau et leurs encadrants	fftda.fr/fr/394 – Introduction
3	Sur quels textes législatifs repose l'obligation pour chaque fédération sportive agréée de souscrire un contrat d'engagement républicain ?	L'article 6 des statuts de la FFTDA et la loi Sport n°2022-2962 du 2 mars 2022	Les articles L. 131-8 du code du sport et 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000	La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 et le décret n° 2022-238 du 24 février 2022	L'article 1er de la loi 1901 et le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021	fftda.fr/fr/394 – Le Contrat Républicain
4	Combien d'engagements le Contrat d'Engagement Républicain de la FFTDA comporte-t-il ?	5 engagements	6 engagements	7 engagements	8 engagements	fftda.fr/fr/394 – Les 7 engagements du CER
5	Parmi les engagements du CER de la FFTDA, lequel concerne spécifiquement la protection des mineurs ?	Engagement n°2 : Liberté de conscience	Engagement n°4 : Égalité et non-discrimination	Engagement n°5 : Fraternité et prévention de la violence	« veiller à la protection de l'intégrité physique et morale des personnes, en particulier des mineurs, vis-à-vis des violences sexistes et sexuelles »	fftda.fr/fr/394 – Le Contrat Républicain – engagements FFTDA
6	Dans le respect de quelles libertés constitutionnellement reconnues les engagements du CER sont-ils souscrits ?	La liberté de culte et la liberté de la presse	La liberté d'association et la liberté d'expression (dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création)	La liberté d'enseignement et la liberté de conscience	La liberté de circulation et la liberté d'opinion	fftda.fr/fr/394 – Le Contrat Républicain
7	Quelle loi impose aux associations sollicitant une subvention de souscrire un contrat d'engagement républicain ?	La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000	La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République	La loi n° 2022-2962 du 2 mars 2022 relative au sport	La loi du 1er juillet 1901 relative aux associations	fftda.fr/fr/394 – Engagements des clubs
8	Quel décret a précisé la nature du contrat d'engagement républicain que doivent respecter les associations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État ?	Le décret n° 2022-238 du 24 février 2022	Le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021	Le décret n° 2020-516 du 5 mai 2020	Le décret du 16 août 1901	fftda.fr/fr/394 – Engagements des clubs
9	A qui les exigences du contrat d'engagement républicain doivent-elles être portées à la connaissance par les dirigeants sportifs ?	Aux seuls membres du bureau directeur du club	Uniquement aux éducateurs sportifs rémunérés	Aux licenciés	Aux seuls compétiteurs participant aux manifestations fédérales	fftda.fr/fr/394 – Engagements des clubs
10	Quel événement a conduit la FFTDA à formaliser un plan fédéral de prévention des violences ?	Le Congrès international de la World Taekwondo sur l'éthique sportive en 2019	La convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport du 21 février 2020, organisée sous l'égide du ministère des sports	L'adoption du Contrat d'Engagement Républicain par l'AG de la FFTDA en 2021	Les Jeux Olympiques de Tokyo 2021 et le renforcement des exigences du CIO en matière d'éthique	fftda.fr/fr/394 – Plan fédéral de prévention des violences
11	Autour de combien d'axes principaux la FFTDA a-t-elle engagé son travail de lutte contre les violences ?	2 axes principaux	3 axes principaux	4 axes principaux	5 axes principaux	fftda.fr/fr/394 – Plan fédéral de prévention des violences
12	Quels sont les 3 axes du plan fédéral de prévention des violences de la FFTDA ?	Formation, sanction disciplinaire et communication externe	Information et Communication ; Formation des sportifs, cadres et dirigeants ; Contrôle d'honorabilité	Prévention, détection et signalement des violences sexuelles	Éthique, déontologie et citoyenneté dans les clubs	fftda.fr/fr/394 – Plan fédéral de prévention des violences
13	Sur quoi la charte d'éthique et de déontologie de la FFTDA a-t-elle été établie ?	Sur les recommandations de la World Taekwondo et du Comité International Olympique	Sur la base du rapport de la convention nationale de prévention des violences sexuelles de 2020	En application de la nouvelle législation sur la démocratisation du sport et du contrat d'engagement républicain	Sur les directives du Ministère de l'Éducation Nationale relatives au sport scolaire	fftda.fr/fr/394 – La charte d'éthique et de déontologie
14	A qui s'applique la charte d'éthique et de déontologie de la FFTDA ?	Aux seuls membres du Comité Directeur et aux éducateurs diplômés	À l'ensemble des acteurs de la vie fédérale : licenciés, dirigeants, arbitres, encadrants, bénévoles et parents	Uniquement aux sportifs de haut niveau et à leurs entraîneurs	Aux clubs affiliés et aux ligues régionales uniquement	fftda.fr/fr/394 – La charte d'éthique et de déontologie
15	Quels sont les 6 éléments du code d'honneur réaffirmés par la charte d'éthique et de déontologie de la FFTDA ?	Courage, discipline, respect, loyauté, persévérance, maîtrise de soi	Fair-play, humilité, loyauté, maîtrise de soi, persévérance, respect	Intégrité, équité, respect, fraternité, civisme, excellence	Honneur, dignité, courage, solidarité, prudence, maîtrise	fftda.fr/fr/394 – La charte d'éthique et de déontologie
16	Du seul fait de leur adhésion à la FFTDA, que sont réputés avoir fait les membres et à quoi s'engagent-ils ?	Ils sont réputés avoir signé individuellement le contrat d'engagement républicain	Ils sont réputés avoir pris connaissance de la charte d'éthique et de déontologie et s'engagent à en respecter les dispositions	Ils sont réputés avoir suivi la formation obligatoire en ligne sur la plateforme Sport Responsable	Ils sont réputés avoir accepté les statuts fédéraux dans leur version en vigueur	fftda.fr/fr/394 – La charte d'éthique et de déontologie
17	Combien de thèmes sont traités dans les fiches « Mieux connaître, Mieux comprendre, mieux défendre l'éthique sportive » ?	4 thèmes	5 thèmes	6 thèmes	7 thèmes	fftda.fr/fr/394 – Fiches éthique sportive
18	Parmi les thèmes traités dans les fiches éthique sportive de la FFTDA, lequel est explicitement mentionné ?	Sport et performance sous pression parentale	Se prémunir d'un risque d'endoctrinement ou de dérive sectaire	Sport et utilisation abusive des réseaux sociaux	Gestion des conflits entre clubs affiliés	fftda.fr/fr/394 – Fiches éthique sportive
19	Quel document établit le cadre de référence éthique pour tous les acteurs impliqués dans le Taekwondo au niveau des équipes de France ?	La Charte Olympique du CIO	Le Code d'Éthique de la World Taekwondo	Le Contrat d'Engagement Républicain de la FFTDA	Le Règlement disciplinaire de la FFTDA	fftda.fr/fr/394 – Engagements des sportifs de haut niveau
20	Quels risques potentiels liés à la professionnalisation et à l'exposition croissante du Taekwondo sont explicitement mentionnés ?	Le dopage, la violence et la manipulation	Le mercantilisme, l'abandon précoce et les blessures graves	La corruption arbitrale, les paris sportifs et le trucage des résultats	Le déséquilibre financier des clubs et la fuite des talents vers l'étranger	fftda.fr/fr/394 – Engagements des sportifs de haut niveau
21	Qu'est-ce que la plateforme « Sport Responsable » ?	Un outil de gestion des licences et passeports sportifs accessible aux clubs	Un espace de formation créé par la FFTDA pour sensibiliser et informer le grand public sur l'éthique, la déontologie et la citoyenneté	Une base de données des décisions disciplinaires de la Commission Fédérale de discipline	Un réseau de clubs labellisés engagés dans la prévention des violences	fftda.fr/fr/394 – Plateforme Sport Responsable
22	Quel est l'objectif global du guide méthodologique « Outils d'observation et de recensement des comportements contraires aux valeurs du sport » ?	Sanctionner automatiquement tout comportement contraire aux valeurs du sport lors des compétitions	Permettre aux acteurs du sport de bénéficier d'une photographie plus nette des comportements contraires aux valeurs du sport pour faciliter la mise en place d'actions locales de prévention	Former les arbitres à identifier et signaler les comportements violents en compétition	Établir un classement national des clubs les plus vertueux en matière d'éthique sportive	fftda.fr/fr/394 – Guides méthodologiques
23	Qui est la référente éthique de la FFTDA et quelle est l'adresse de contact indiquée ?	Cathiana Grosset – formation@fftda.fr	Madame Myriam Baverel – ethique@fftda.fr	Madame Hassane Sadok – president@fftda.fr	La Commission d'éthique – deontologie@fftda.fr	fftda.fr/fr/394 – Contact référent FFTDA